

**ASSEMBLÉE RÉUNIE DE LA COMMISSION  
COMMUNAUTAIRE COMMUNE**

**VERENIGDE VERGADERING VAN DE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

**INTEGRAAL VERSLAG**

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU SAMEDI 24 OCTOBRE 2020**

**PLENAIRE VERGADERING VAN ZATERDAG 24 OKTOBER 2020**

**COMPTE RENDU PROVISOIRE**

Non encore approuvé par les orateurs.  
Ne pas citer sans mentionner la source.

**VOORLOPIG VERSLAG**

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.  
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

## PRÉSIDENCE : M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- *La séance est ouverte à 17h36.*

**M. le président.**- Je déclare ouverte la séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune du samedi 24 octobre 2020.

### EXCUSÉS

**M. le président.**- Ont prié d'excuser leur absence :

- Mme Bianca Debaets ;

- M. Pierre-Yves Lux ;

- Mme Els Rochette.

### DISCUSSION DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU COLLÈGE RÉUNI (CONJOINTEMENT AVEC LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT)

**M. le président.**- Je vous propose de considérer la discussion de la déclaration de politique générale en séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale comme également valable pour l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune.

*(Assentiment)*

[367]

### VOTE NOMINATIF

**M. le président.**- L'ordre du jour appelle le vote nominatif sur l'ensemble de la proposition d'ordonnance modifiant la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976 en vue de permettre la tenue à distance de réunions du bureau permanent, du conseil de l'action sociale et des comités spéciaux (n° B-47/1 – 2020/2021).

Il est procédé au vote.

### RÉSULTAT DU VOTE

81 membres sont présents.

57 répondent oui dans le groupe linguistique français.

12 répondent oui dans le groupe linguistique néerlandais.

12 s'abstiennent.

En conséquence, l'Assemblée réunie adopte la proposition d'ordonnance qui sera soumise à la sanction du Collège réuni.

[369]

La séance plénière de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune est close.

Prochaine séance plénière sur convocation du président.

*- La séance est levée à 17h39.*